

# COMMUNE DE SAINTE-MAXIME

## LIMITATION DE TONNAGE

LIEU	LIMITATION	ARRÊTÉ	DATE
Chemin des Bouillerettes (à partir du lotissement le Couloubrier)	7.5 tonnes	03-0921	10/04/2003
Parking de délestage le long de l'avenue Benjamin Freze entre la route du Plan de la Tour et l'avenue du 8 mai 1945	3.5 tonnes	11-0109	08/02/2011
Chemin des Virgiles, du rond- point des Virgiles jusqu'au n° 32 (parking de l'école maternelle)	3.5 tonnes	11-1412	08/08/2011
Lotissement SUD FRANCE, rue Victor Margueritte, Jules Michelet et Guy de Maupassant	3.5 tonnes	12-1860	11/12/2012
Rue Théodore Blanc	7.5 tonnes	15-1508	07/07/2015
Rue Félix Martin	3.5 tonnes	17-0519	24/02/2017
Avenue Jean Jaurès	19 tonnes	17-0520	24/02/2017
Boulevard, pont et chemin du Bouillonnet	3.5 tonnes	Arrêté municipal du 07/01/1988	

<p><u>Centre Ancien Piétonnier</u></p> <p>Rue Courbet, rue des Belges, rue du Progrès, rue Gambetta, rue Paul Bert, rue Hoche, rue Alsace, rue du Marché, Place du Marché, Place Louis Blanc (entre rue des Sarrasins et la rue Gambetta)</p>	7.5 tonnes	21-1506	10/08/2021
<p><u>Voies du Centre-Ville</u></p> <p>Avenue Théodore Botrel, rue de la Plage, rue des Frères Battaglia, boulevard Aristide Briand, avenue du Préconil, rue de Verdun, place Louis Blanc, traverse des Lauriers Roses, avenue Jean Jaurès (cf. arrêté n° 17-0520 du 24/02/2017), avenue Georges Clemenceau, rue Pierre et Marie Curie</p>	19 tonnes	20-1447	29/07/2020
Rue du Séquoia	3.5 tonnes	23-0348	21/02/2023